

# La Banque mondiale se dit à court d'argent en 2010 et réclame du capital

La France et le Royaume-Uni refusent que l'institution délaisse les pays pauvres au profit des émergents et demandent au préalable un plan stratégique à son président, Robert Zoellick

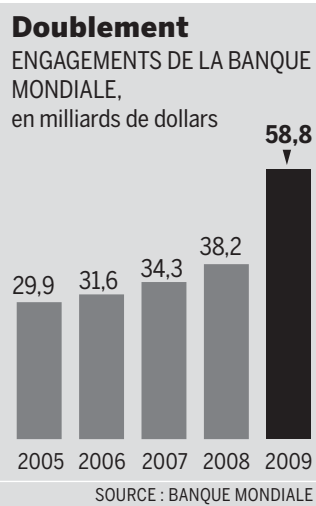
Dans les couloirs de la Banque mondiale, H Street à Washington, on n'a pas trop le moral. Car, depuis cet été, son président Robert Zoellick a prévenu ses 186 Etats membres que, faute d'augmentation de capital d'au moins 3 milliards de dollars (2 milliards d'euros), la Banque n'aura plus, à partir de l'été 2010, les moyens de poursuivre son effort pour contrer la récession dans les pays en développement.

Le personnel de la Banque en veut à son patron de cette pénurie annoncée, alors que, de l'autre côté de la rue, le Fonds monétaire international (FMI), donné pour moribond il y a deux ans, vient d'obtenir en six mois un accroissement de ses réserves de 500 milliards de dollars.

Le personnel s'inquiète de la suspicion que manifestent certains pays européens à l'égard de la Banque, et notamment de la prise de bec qui a opposé, le 5 octobre lors de l'assemblée annuelle, l'institution à Istanbul, M. Zoellick à Douglas Alexander, secrétaire d'Etat britannique au développement international, qui lui reprochait de délaisser l'Afrique subsaharienne. Un signe de mauvais augure, le Royaume-Uni étant le premier bailleur de fonds de la Banque.

M. Zoellick ne comprend pas le procès qui lui est fait. S'il n'a pas demandé de rallonge aux pays riches jusqu'à présent, c'est que « je ne voulais pas en réclamer avant d'être sûr d'en avoir besoin », dit-il. Or l'argent sort des caisses de la Banque à jet continu, tant la crise multiplie les demandes de prêts et de dons. Le montant total des engagements de la Banque est passé de 29,9 milliards de dollars en 2005 à 58,8 milliards cette année.

« Comme l'a demandé le G20,



Robert Zoellick, le président de la Banque mondiale, à l'ouverture des assemblées annuelles de son institution et du Fonds monétaire international, à Istanbul, le 6 octobre. UMIT BEKTAS/REUTERS

promet-il, nous réaliserons les 100 milliards de dollars de prêts pour les pays à revenu moyen en trois ans, à travers notre Banque internationale pour la reconstruction et le développement [BIRD]. Il garantit que les pays pauvres qui relèvent de l'Association internationale de développement (AID), soit 42 milliards de dollars en trois ans, demeurent la priorité.

Plus 20 milliards de dollars en cours de programmation pour la sécurité alimentaire et 10 milliards par an pour les prêts de la Société financière internationale (SFI) au secteur privé, de plus en plus affectés aux entreprises des pays les plus défavorisés : M. Zoellick conclut de ces montants considérables que, si la crise se prolongeait, la Banque serait à court de moyens pour y faire face, durant l'été 2010.

Il demande donc une augmentation de capital de 3 à 5 milliards de dollars. Ce renfort permettrait de ne pas dégrader la notation AAA de la Banque et d'emprunter à bon compte entre 25 et 30 milliards de dollars pour prêter davantage aux pays à revenu moyen, via la BIRD. Il s'attendait d'autant moins à une levée de boucliers qu'une telle augmentation de capital coûterait, par exemple, à la France entre 26,5 et 44,1 millions de dollars seulement, par an et pendant cinq ans.

Du côté des pays donateurs, les griefs sont multiples. D'abord,

leurs finances sont dans un piteux état. L'argent confié au FMI vient des caisses des banques centrales et pas des budgets, alors que le capital affecté à la Banque est d'origine budgétaire et doit être justifié devant les Parlements, ce qui peut se révéler laborieux.

Ensuite, en 2010, la Banque fera la quête, comme tous les trois ans, pour renouveler son enveloppe de l'AID d'une quarantaine de mil-

« Nous ne pouvons donner à tout le monde ! »

Bercy

liards de dollars dédiée aux pays pauvres. Les donateurs veulent pouvoir choisir, d'autant que les autres banques multilatérales (Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banques africaine et asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement) réclament, elles aussi, des fonds.

« Nous ne pouvons donner à tout le monde ! » explique-t-on à Bercy, où l'on souligne que la Banque a toujours un confortable ratio prêts sur capital de 35 % et qu'elle prête à perte aux pays émergents. Autrement dit, la Banque doit revoir ses calculs.

« Quelle est votre stratégie ? »

ont demandé les ministres français et britannique. « Nous voulons être convaincus que vous luttez toujours en priorité contre la pauvreté », a dit Christine Lagarde, la ministre française de l'économie, à M. Zoellick. Plus mordant, M. Alexander a dénoncé le fait « qu'au Rwanda, au Malawi, en Sierra Leone et en Zambie, les prêts de l'AID sont en baisse de 20 % ».

En clair, ils soupçonnent la Banque de vouloir plus d'argent pour les pays émergents, alors qu'eux voudraient que les plus pauvres soient privilégiés. Un vrai choix stratégique qu'étudie M. Zoellick, en voulant satisfaire les deux clientèles par des canaux différents, la BIRD et l'AID.

Il est une version plus politique de cette querelle. « Aux assemblées annuelles, les 186 Etats membres se sont mis d'accord sur la nécessité de transférer aux pays en développement au moins 3 % des voix au printemps 2010, souligne un cadre de la Banque. Cette opération se fera en partie au détriment du pouvoir des Européens. En mettant en avant les besoins des pays pauvres, l'Europe veut rappeler son poids prépondérant dans l'aide mondiale et signifier qu'elle n'acceptera pas de se voir marginalisée. »

M. Zoellick va devoir manier diplomatie et séduction, entretiens que ce marathonien n'aime guère par tempérament. ■

Alain Faujas

# Les entrepreneurs sociaux d'Ashoka créent de la valeur et des emplois

Le réseau mondial, né en Inde en 1980, développe son modèle en France depuis trois ans

En 2006, quand l'association Siel Bleu a été primée par Ashoka, mouvement d'aide aux entrepreneurs sociaux, elle avait déjà fait la preuve de son utilité. Créée dix ans plus tôt, par deux professeurs d'éducation physique, Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller, elle employait 130 salariés, qui allaient dans les maisons de retraite, faire faire de la gymnastique à des personnes âgées, parfois dépendantes, pour les aider à lutter contre la perte d'autonomie.

Mais la rencontre des fondateurs de Siel Bleu avec l'association Ashoka, qui fêta mercredi 14 octobre, le troisième anniversaire de sa présence en France, a démultiplié l'impact de l'entreprise. Ses effectifs ont doublé, ce qui lui a permis de venir en aide à un nombre beaucoup plus important de personnes : 55 000, en France, chaque semaine.

Elle a développé, entre autres, des interventions dans des sociétés pour prévenir les accidents du travail sur les chantiers. Ces prestations plus lucratives, lui permettent d'investir dans davantage d'actions sociales. Désormais, Siel Bleu s'autofinance, et n'a plus besoin de l'aide financière d'Ashoka, pour se développer.

Guillaume Bapst, autre lauréat d'Ashoka, a lui renoncé à sa bourse six mois avant l'échéance : « J'avais multiplié mon budget par trente », explique le créateur d'Andes, un réseau d'épicerie solidaires.

Car l'aide d'Ashoka, association créée en 1980 en Inde par un Américain, Bill Drayton, ancien consultant du cabinet de conseil en stratégie McKinsey, est de « soutenir des personnes dont les idées et les ambitions sont à même de propager de nouvelles solutions aux problèmes sociaux et environnementaux ». L'association leur met le pied à l'étrier. Son apport n'est pas seulement financier, mais aussi intellectuel grâce à son réseau de partenaires, entreprises et particuliers. Les cabinets de conseil les plus réputés lui prêtent main-forte : McKinsey, bien sûr, mais aussi Latham & Watkins dans le domai-

ne juridique, Hill & Knowlton (communication), Ernst & Young (financier), Egon Zehnder (ressources humaines).

Des particuliers apportent également un soutien financier (10 000 euros par an chacun) et du temps. « La crise montre bien l'importance de ces nouveaux modèles. Participer à leur émergence m'apporte beaucoup », confirme Martine Roussel-Adam, entrepreneuse elle-même. De même pour Stéphane Monmousseau, associé de la société de gestion Pragma Capital. Outre ses conseils aux entrepreneurs sociaux, il met aussi ses compétences financières au profit de l'association Ashoka elle-même : création d'une fondation, mise au point d'un partenariat avec une société de gestion, qui reversera à Ashoka les commissions d'un de ses fonds investi à hauteur de 5 % à 10 % dans des entreprises sociales.

## Innovation sociale

Arnaud Mourou, directeur général d'Ashoka, attend désormais des politiques qu'ils adaptent l'administration et l'aide de l'Etat à ces nouveaux modèles. « En faisant de la prévention pour personnes âgées, Siel Bleu fait diminuer les fractures du col du fémur et réduit de 10 millions d'euros la dépense en santé publique. Cette économie pourrait être réinjectée dans l'entreprise » explique-t-il. L'innovation sociale pourrait bénéficier des mêmes avantages que l'innovation technique, et se voir ouvrir les portes du Fonds stratégique d'investissement (FSI), plaide-t-il.

Le premier ministre François Fillon a confié le 2 octobre, au député Francis Vercamer, une mission pour que le pays « se dote dans les prochains mois d'une politique ambitieuse de développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social ».

Mais aux Etats-Unis, le président Barack Obama a annoncé fin juin la création d'un fonds pour l'innovation sociale doté de 50 millions de dollars (33,6 millions d'euros), rappelle M. Mourou, espérant bien que cet exemple sera suivi. ■

Annie Kahn

## Nomination

# M. Noyer en passe d'être renouvelé à la tête de la Banque de France

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, devrait être renouvelé dans ses fonctions d'ici à la fin du mois d'octobre, pour un nouveau mandat de six ans, par un décret signé du chef de l'Etat. M. Noyer, 59 ans, a su se faire apprécier de Nicolas Sarkozy pour sa gestion de la crise financière et la sang-froid qu'il a manifesté lors de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers et de l'effondrement des marchés financiers. « Le gouverneur de la Banque de France a une opinion favorable auprès du chef de l'Etat », confirme-t-on au sein du pouvoir exécutif. De son côté, dans son rapport annuel de juin, le gouverneur de la Banque de France – qui fut le directeur de cabinet d'Edmond Alphandéry et de Jean Arthuis à Bercy puis vice-président de la Banque centrale européenne (BCE) – a adressé un satisfecit à M. Sarkozy pour les mesures de stabilisation et de relance de l'économie. Cette nomination pourrait être entérinée lors du conseil des ministres du 21 ou du 28 octobre. ■ Anne Michel

## Tabac La vente de cigarettes sur Internet ne sera pas autorisée en France

Le gouvernement a démenti, mercredi 14 octobre, vouloir légaliser la vente de tabac sur Internet. Selon Les Echos du même jour, cette mesure visait à mettre la France en conformité avec la législation européenne sur les droits d'accise frappant le tabac et l'alcool. Bercy étudie bien les modalités de transposition de cette directive, mais, pour Eric Woerth, ministre du budget, il n'est pas envisagé d'ouvrir ce secteur à la vente en ligne.

## Finance

# 140 milliards de dollars

## Rémunérations record à Wall Street

Les rémunérations dans les 23 plus grandes institutions financières américaines pourraient dépasser 140 milliards de dollars en 2009, un record et une hausse de 20 % par rapport à 2008, révèle le Wall Street Journal du mercredi 14 octobre. Une moyenne de 143 400 dollars par salarié. ■

# Face aux réticences des restaurateurs à baisser les prix, le gouvernement s'impatiente et les convoque à Bercy

Les engagements liés à la réduction de la TVA n'ont pas été tenus pour le moment

Le compte n'y est pas. Trois mois après la baisse de la TVA dans la restauration, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce ne peut que constater l'échec de ce « cadeau » accordé aux restaurateurs. Annoncée avec fracas par Nicolas Sarkozy en avril, la baisse du taux de la TVA est passée de 19,6 % à 5,5 % en juillet. En contrepartie, les restaurateurs s'étaient engagés sur trois points : une baisse des prix (-11,8 % sur une sélection de produits, soit une baisse globale de 3 %), 40 000 créations d'emplois sur deux ans (dont 20 000 jeunes en contrats d'apprentissage) et enfin des négociations salariales.

Trois mois plus tard, c'est une évidence : les prix ne baissent quasiment pas. L'Insee a constaté une diminution de 1,2 % en juillet, de 0,2 % en août. En septembre, les prix sont restés stables.

Manifestement en colère, M. Novelli a convoqué en urgence les neuf organisations professionnelles, mercredi 14 octobre, pour faire non seulement le point sur la baisse des prix mais aussi sur les deux autres engagements.

## « On a préféré les incitations »

« Les prix n'ont baissé que de 1,5 %. Cela représente la moitié du chemin. L'engagement qui a été pris doit être tenu plus qu'il ne l'est aujourd'hui », lance M. Novelli. Mais tout montre qu'il a baissé les bras sur la diminution des prix d'ici à la fin de l'année. « Avec la rédaction des nouvelles cartes des restaurants, cette mesure n'aura plus de sens », souligne-t-il.

Aussi s'est-il résolu à mettre la pression sur le volet social du contrat d'avenir. Il va demander d'accélérer l'accord de branche sur

les salaires qui n'attend plus qu'une seule signature syndicale et surtout, la mise en place d'un système de prévoyance pour la profession. Les organisations patronales comptaient régler ce dossier fin décembre. M. Novelli va leur demander de conclure les négociations avant fin novembre. Sur le volet de l'emploi, aucun chiffre n'est disponible. Mais les objectifs fixés par le gouvernement semblent aujourd'hui très optimistes.

Les moyens dont dispose M. Novelli pour forcer les restaurateurs à respecter leurs engagements sont limités. « C'est vrai, reconnaît-il, qu'on a préféré les incitations à la sanction. Il faut faire avec. » Il peut tout juste les menacer de ne pas avoir accès au fonds de modernisation prévu par le contrat et les priver ainsi d'un accès à des crédits à taux préférentiels.

Christine Pujol, présidente de l'UMIH (union des métiers de l'industrie hôtelière), estime pour sa part, sur la base d'une enquête réalisée auprès de 720 restaurateurs que deux restaurateurs sur trois ont joué le jeu. Pour ceux qui ne l'ont pas fait, elle tente de trouver quelques justifications. « Certains ont préféré augmenter les salaires de leurs employés, d'autres estiment avoir déjà pas mal baissé les prix au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 », explique-t-elle.

Enfin, selon M<sup>me</sup> Pujol, une fraction des restaurateurs « estimait que ce taux de TVA – à 19,6 % – était une injustice fiscale » et « ne sent donc pas concernée par de quelconques contreparties ». Une injustice dont le coût pour l'Etat est estimé à 3 milliards d'euros. ■

François Bostnavaron